

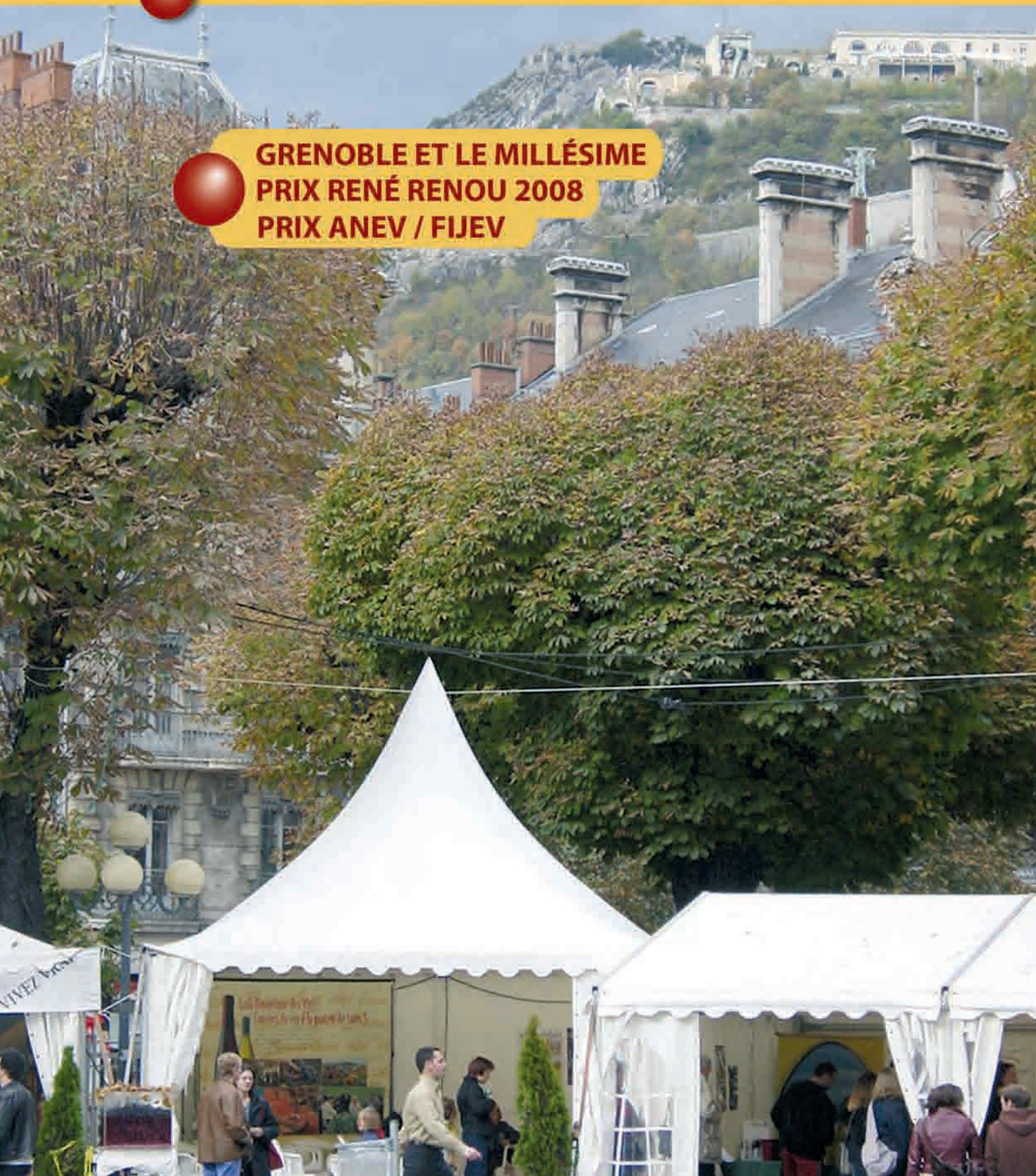
N° 31 / Octobre 2008

Pour le VIGNOBLE

TRIMESTRIEL
Abonnement
1 an 10€
2 ans 16€

Journal de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (A.N.E.V.)

**GRENOBLE ET LE MILLÉSIME
PRIX RENÉ RENOUE 2008
PRIX ANEV / FIJEV**



OENOVIDEO : PRIX ADELPHÉ/ANEV

Le 15^e Festival international des films documentaires sur la vigne et le vin a eu lieu à Gruissan en Languedoc-Roussillon. 82 films en provenance de 12 pays étaient en compétition. Le président du Grand Jury du 15^e festival CEnovidéo était Michel LEEB, acteur, producteur et réalisateur. Cette année, le Trophée Cep d'Or du Grand Jury a été remis au film «L'espoir quand même» un film réalisé par Patrice Rolet (System TV production).



Les lauréats 2008

Ce documentaire nous fait partager de manière touchante la vie difficile d'une famille de vigneron des Corbières sur trois générations entre déceptions et espoirs. Le film «Castera, parole d'hérétique» (Conseil Général de



H-L. Arnould

l'Aude) a également marqué les esprits pour la manière intelligente et sensible de dresser le portrait d'une personnalité forte, historique et attachante. Il a ainsi reçu le trophée des films de plus de 20 minutes et le Prix du Partenaire Bayer Cropsience. Le Directeur H-L. Arnould remercié

la ville de Gruissan (Aude) en association avec la Cité de la Vigne et du Vin du domaine INRA de Pech-Rouge d'avoir si chaleureusement et professionnellement accueilli le festival 2008.

A l'occasion de la remise des Prix au Sénat le 10 septembre, l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin a décerné et remis le prix ADELPHÉ/ANEV «Trophée cep d'Or Partenaire Meilleure Action d'Intérêt Général». Ce prix récompense : «le film qui aura le mieux mis en valeur le travail des collectivités locales & territoriales et de leurs élus sur le vignoble pour le développement durable».

Le Prix 2008 a été remis au film : «LE VIN DE LA COLERE» d'Emmanuel LABORIE, film qui retrace la dure vie des vigneron et le sort des caves coopératives depuis un siècle dans l'Aude. Le Trophée (sculpture en verre de Frédéric Morin de Saillans -26) a été remis officiellement à Emmanuel Laborie par Michel Grégoire, vice-président de l'ANEV en présence du grand jury, Palais du Luxembourg à Paris. Celui-ci a rappelé l'engagement des Elus du Vin pour promouvoir le Vin et sa Culture à travers les arts et son soutien depuis longtemps à CEnovidéo. À cette occasion, un jury composé de professionnels du monde du vin et de la photographie a récompensé le talent du meilleur photographe de l'exposition Terroirs d'Images® 2008 sur le thème «Les animaux et les fleurs dans la vigne». Hubert Lamy, photographe amateur passionné et viticulteur à Saint-Aubin en Bourgogne a donc remporté le Prix Cloudy Bay «Discover the flavours of the world» doté d'un voyage d'une semaine en Nouvelle-Zélande. Les organisateurs ont annoncé le thème retenu pour 2009 : «Pierres et patrimoine architectural dans les vignes» Tous à vos appareils !!! Un cocktail a réuni les présents autour de vins de haute harmonie et produits des terroirs.

À Retrouvez tous les renseignements de l'édition 2008 sur :

www.oenovideo.oeno.tm.fr



Remise du prix 2008

FOIRE DE CHALONS

La 62^{ème} Foire Exposition de Chalons en Champagne s'est tenue du 29 août au 7 Septembre 2008 et a réuni de nouveau tous les ingrédients du succès : sens de la fête, dynamisme commercial, innovations. Le nombre d'exposants atteint aujourd'hui les 716, le nombre de visiteurs dépasse les 200 000. C'est tout d'abord une grande foire populaire dans la pure tradition des grandes foires d'autrefois, cette concentration commerciale est synonyme pour nombre de champardenais d'un rassemblement à l'ambiance conviviale préservée. Journées à vocation particulière (Journée des Jeunes et du Sport, de la Santé, des Anciens, de l'Armée, des Jeunes Agriculteurs, du Champagne, de la Ville de Châlons...), la foire est aussi l'occasion pour les professionnels de tous métiers de rencontrer ce public et leurs concurrents face à face. De déterminer la valeur de ses produits, de faire le point sur son marché, d'échanger expériences et conseils. C'est aussi l'occasion de grands forums sur les sujets d'actualité. En ce qui concerne le vin plusieurs sujets ont été débattus : «La Champagne-Ardenne, région viticole», l'occasion pour la Région de faire un point sur l'AREV (nouveau président voir page 7), «Paysages de Champagne inscrits au patrimoine de l'UNESCO, quels enjeux?», «La réforme des signes de Qualité et de l'Origine et l'actualité de l'INAO», par Marion Zalay, Directrice de l'INAO, «L'actualité des Signes de la Qualité et de l'Origine en région Champagne-Ardenne» par Eric Champion, responsable du centre INAO d'Épernay. Et aussi avec l'Association de la Presse du Vin (APV) «Peut-on écrire sur le vin en France?» par Michel Bettane président de l'APV ou bien «les coûts cachés de la loi Evin» par Bernard Burtschy vice-président. De nombreux élus du Vin ont participé aux débats dont le député de la Marne P-A. Martin, coprésident de l'ANEV ou P. Feneuil, député suppléant et maire de Chamery (51).



Les élus du Vin et les participants aux débats

ELECTIONS SENATORIALES

De nombreux sénateurs de l'ANEV ont été réélus. Notons parmi les membres du Bureau la réélection de Roland Courteau, coprésident de l'ANEV, sénateur de l'Aude, de Gérard César, vice-président, sénateur de la Gironde. Mais aussi des sénateurs P. Adnot et Y. Gaillard (Aube), B. Auban (Haute Garonne), J. Besson et B. Piras (Drôme), P. Madrelle et X. Pintat (Gironde), A. Dupont (Calvados), M. Doublet (Charente Maritime), Teston (Ardèche). Nous leur adressons à tous nos félicitations.

SOMMAIRE

■ Page 2

Activités de l'ANEV

■ Page 3

Editorial - Sommaire - Ours

■ Page 4

Le Prix ANEV / FIJEV

René Renou

■ Page 5

Le monde du Vin : la CNAOC

■ Page 6

Nos adhérents :

la région Rhône-Alpes

■ Page 7

Manifestations

Sites - Brèves

■ Page 8

Livres

Édité par :

ANEV, Université du Vin – Château de Suze
la Rousse – 26790 Suze la Rousse
Tel : 04 75 97 21 37 - Fax : 04 75 98 24 20
www.elusduvin.org
Courrier Electronique : contact@elusduvin.org

Directeur de la Publication

Rédacteur en Chef : Marc Olivier

Courrier Electronique : mc.olivier@infonie.fr

Composition, Montage : Pierre Mourlevat

Suivi de Production : Yves Furic

Impression : Delta Color - Nîmes

ISSN : 1628-7169

Ont participé à ce numéro :

P.Martin

Publicité nationale : au journal

Trimestriel – Numéro 31 – octobre 2008

Abonnement : 10 € / 1 an – 16 € / 2 ans

Tirage Moyen : 2000 exemplaires

Crédit photos :

P1 - le Millésime, P2 - Daniel Balbo (L'Union)

P4 - Villa Quincy, Musée du Vignoble Nantais

P5 - CNAOC, P7 - AREV - InterBeaujolais

EDITORIAL

GRENOBLE, Capitale œnologique 2008

Lorsque les deux associations ANEV et FIJEV, ont décidé de créer le Prix René RENO, elles se sont fixé comme objectif de le remettre à la collectivité « ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture ». Parmi les critères qui devaient servir à récompenser le lauréat figurait le fait que le projet devait être d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique, mais aussi pour les départager que le projet devrait avoir « valeur d'exemple et de reproductibilité par les autres collectivités françaises. »

Et si Grenoble est le premier lauréat de ce prix, à l'unanimité des votants (ANEV, FIJEV, Vitisphère, Winetourismfrance.com, Syndicat de Bonnezeaux et de Vinsobres), c'est que sa manifestation « le Millésime » qui fête cette année son 14^{ème} anniversaire rentre dans tous les critères d'attribution avec une touche supplémentaire de culture musicale qui ne fait qu'ajouter des justifications à cette obtention.

En effet pendant 10 jours Grenoble accueille des concerts, des ateliers thématiques pour découvrir ou approfondir ses connaissances sur les cépages, les AOC, la vinification, les vins étrangers, des séances d'initiation pour acquérir, par la pratique, les bases de la dégustation et apprendre à connaître les vins, un marché aux vins et produits du terroir. Chaque année un territoire ou une AOC est invité (cette année les Vins de Corse) ainsi qu'un compositeur mis à l'honneur (cette année Jean-Sébastien Bach pour ses célèbres Fugue en ré mineur et toccata datées de 1708, et Olivier Messiaen, grenoblois d'adoption, dont le centenaire de la naissance est fêté cette année).

Grenoble devient ainsi pour quelques jours capitale œnologique avec cette manifestation « Le Millésime » qui attire plus de 15 000 visiteurs venus maintenant de tous les coins de France et même de l'étranger. C'est pourquoi en remportant ce Prix, la ville de Grenoble dont la notoriété n'est plus à faire, va ajouter une corde à son arc et bénéficier d'une mise en avant dans la presse du monde entier grâce à la FIJEV qui va diffuser le résultat à ses 630 adhérents, journalistes du vin présents dans 46 pays.

Le succès du « Millésime » est du aussi, outre l'aide conséquente de la ville, aux partenaires institutionnels [la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, la Régie des Eaux de Grenoble, le Sierg (syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise)] et privés, à la part immense de bénévolat fourni durant toute l'année par les membres de l'association éponyme qui, autour du directeur Alain Gatheron et de la présidente Michèle-France Robert, rassemble beaucoup d'amateurs œnophiles et mélomanes. Nous espérons qu'ils pourront donner de bons conseils à toutes les villes qui voudront organiser une manifestation de ce genre, ce que l'ANEV et la FIJEV appellent de leurs vœux pour la diffusion de la Connaissance et de la Culture du Vin. Car ils ont pris comme devise celle des libertins érudits du grand siècle : « *Le bonheur, c'est le plaisir et la connaissance, dans l'ordre qu'on voudra* ». On sait que le Vin et la Musique y contribuent amplement.

Marc OLIVIER

**À TOUS LES NOUVEAUX SENATEURS
REJOIGNEZ L'ANEV, UNE ASSOCIATION QUI DEFEND LES ELUS,
LE VIN FRANÇAIS, SA CULTURE, ET CEUX QUI NE VEULENT PAS
LES VOIR DISPARAITRE**

RENSEIGNEMENTS SUR : www.elusduvin.org

Le Prix ANEV/FIJEV René RENO

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont créé en 2008 le **Prix « ANEV / FIJEV - René RENO**. Des partenaires motivés ont accompagné ce prix dès le lancement: Vitisphère, winetourismfrance.com, et les Crus « Vinsobres » et « Bonnezeaux ». Ce prix a été dénommé « René RENO », en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO. C'est une des missions que s'est donné l'ANEV: faire découvrir les initiatives positives en faveur de la Culture du vin. Voir aussi les numéros N°16&17, 23,30 de *Pour le Vignoble* et le site: www.elusduvin.org

La Communauté de Communes des vals de Cher et d'Arnon et la ville de Quincy (11) pour « La Villa QUINCY » - conservatoire du Sauvignon

Un vigneron, René Marchais, possédait deux modestes maisons à Quincy face à face: l'une où il vivait travaillant dans des annexes sommaires son vin qu'il entreposait dans sa belle cave. Il faisait déguster son vin dans l'autre maison appelée caveau par un abus de langage partagé par tout le voisinage. C'est avec ces deux maisons, pour commémorer les soixante-dix ans de l'appellation d'origine contrôlée Quincy, que la Communauté de Communes et l'Association des vignerons envisagèrent la création d'un centre destiné à magnifier le sauvignon, cépage qui a essaimé dans le monde mais dont Quincy serait, selon certains ampélographes, le lieu d'origine. La scénographie, moderne et originale est intégrée dans un environnement préservé. La surprise de cette scénographie interactive et le renouvellement des expositions encourageront à plonger dans l'odyssée du Sauvignon et à retremper ses lèvres à cette coupe. De même que le Quincy neuf se découvre chaque année, la Villa Quincy vous révélera l'odyssée du Sauvignon. Les vignerons ont su contribuer à la notoriété retrouvée du Quincy et à l'affirmation de l'identité du pays de Vierzon dont Quincy est devenu un fleuron. La Villa Quincy, qui a été inaugurée en 2007, en est la manifestation évidente.

<http://www.villa-quincy.fr/villa-quincy>



La Villa Quincy

GRENOBLE LAUREATE

C'est finalement Grenoble qui a été désignée comme collectivité lauréate du premier Prix ANEV/FIJEV-René Renou 2008, pour la manifestation « Le Millésime », et ce à l'unanimité des votants. C'est dire si cette manifestation rentre bien dans les critères fixés au préalable de l'obtention. En effet cette manifestation, dont vous pouvez découvrir l'originalité sur le site ANEV (www.elusduvin.org), est exemplaire en ce sens qu'elle met en valeur la Culture du Vin, son éducation, sa consommation, qu'elle est reproductible dans chaque ville qui veut faire découvrir le Vin en l'associant à la culture. C'est d'autant plus méritoire pour Grenoble qui n'est pas une ville viticole (avoir 10 ha de vignes sur son territoire dans la définition de l'ANEV) et que les animateurs de la manifestation ne sont ni vignerons, ni œnologues mais simplement des amoureux du vin et de la musique. *Voir aussi photo couverture et Editorial*

Ville de Le Pallet (Loire Atlantique) pour le Musée du Vignoble Nantais

Le musée du Vignoble Nantais: un musée de territoire

Le musée du Vignoble Nantais a pour ambition de donner aux visiteurs les clés de compréhension de la viticulture nantaise, de manière didactique et ludique. La visite dévoile les techniques courantes et spécifiques au vignoble de Nantes. Des bornes multimédias et des objets permettent de présenter la viticulture actuelle. Ces informations peuvent être complétées par une visite de cave, car le dialogue avec les viticulteurs est essentiel pour bien comprendre leur travail et leur produit.

Contact: Musée du Vignoble Nantais - 82, rue Pierre Abélard - 44330 Le Pallet
tél 02 40 80 90 13 - fax 02 40 80 49 81 • musee-du-vignoble-nantais@wanadoo.fr



LES 4 VERITES SUR LE VIN N°3

Vous trouverez avec ce numéro de « Pour le Vignoble », le N°3 de la publication « les 4 vérités sur le vin », document à périodicité variable mais à tirage impressionnant (160.000 exemplaires pour les 2 premiers numéros). Au sommaire: articles d'illustres défenseurs de la transparence sur les bienfaits du vin que sont le professeur Christian Cabrol, cardiologue, le médecin généraliste et gériatologue Bernard Giral et Jean-Robert Pitte, professeur et ancien président de l'université Paris IV Sorbonne qui signe l'éditorial. Rappelons qu'il est le fait d'hommes et de femmes travaillant dans la filière vin: vignerons, salariés d'organismes viticoles, journalistes, qui ont tenu à consacrer un peu de leur temps à rétablir la vérité, en toute transparence. Ils ont été encouragés en cela par des vignerons fiers de leur métier, de leur savoir-faire et de leur culture. *On peut commander le N° 3 (par 100 ex) au prix de 0.40€ l'exemplaire*

(tous frais compris) par Fax : 04 78 19 61 51 ou Association « Les 4 vérités sur le vin ». Siège social: c/o Comité vitivinicole Rhône-Alpes, 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.



Ecoles en vendanges

Les Vignerons Coopérateurs de Vaucluse ont développé « Ecoles en vendanges », un partenariat avec des écoles primaires pour faire redécouvrir notre patrimoine viti-culturel aux nouvelles générations. Vendredi 26 septembre, près de 200 enfants des écoles de Caumont sur Durance et Morières les Avignon ont vécu au rythme des vendanges: au programme, récolte des grappes avec les viticulteurs, séance de dessin dans la vigne, découverte des étapes de vinification et des chais, goûter à base de raisins noirs et blancs et de jus de raisin. Des actions sont menées dans d'autres caves: Cave de Beaumont du Ventoux, Cave de Rasteau... Des BD pédagogiques « Grapillou ou l'aventure d'un grain de raisin » sont mises à disposition des professeurs d'école et des enfants. Pour le personnel enseignant, Ecoles en vendanges permet de travailler tout au long de l'année sur la thématique de la viticulture en établissant des ponts avec les matières comme l'histoire, la géographie, la biologie, le français, les travaux pratiques...



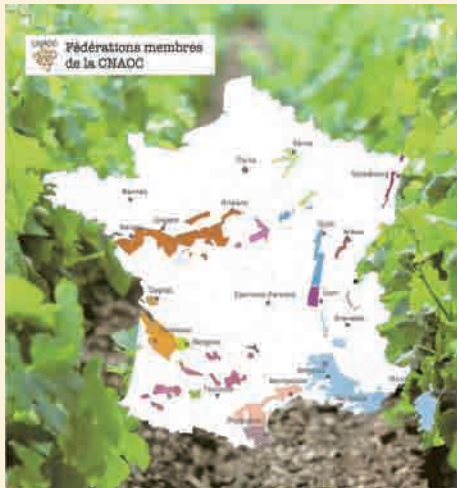
Vendanges à l'école



La Confédération Nationale des Producteurs de Vins et Eaux-de-Vie de Vin à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC), représente 18 fédérations de syndicats de défense des vins ou eaux-de-vie de vins français à appellation d'origine contrôlée (A.O.C.). Ces fédérations sont composées de syndicats d'appellation, auxquels adhèrent les producteurs de vins d'AOC.

L'appellation d'origine contrôlée : une place prépondérante dans la viticulture française

La France compte aujourd'hui environ 470 appellations d'origine viticoles. Le modèle des appellations d'origine, qui fut reconnu en 1935, a connu un essor grandissant parmi les terroirs français : de 1950 à 2005, la production de vins AOC est passée de 7 à 23,9 millions d'hectolitres (sur 53,3 millions : 14,9 Mhl en Vins de pays et 5 en Vins de table et autres, 9,4 Mhl en Cognac et Armagnac). La proportion d'A.O.C. représente aujourd'hui 46 % de la production de vins français en volume mais 82 % en valeur. Sur les quelques 110.000 exploitations viticoles, 58.691 exploitations sont spécialisées en viticulture d'A.O.C. Plus largement, 200.000 personnes dépendent de cette activité.



Les fédérations membres de la CNAOC

Un poids économique déterminant pour la France

En 2004, la viticulture représente 17 % de la valeur de la production agricole française avec 9,5 milliards d'euros, dont 82 % proviennent des vins d'appellation (soit 7,8 milliards d'euros). A noter que la viticulture d'AOC couvre moins de 1,5% de la surface agricole utile, ce qui démontre la valeur de ses terroirs. Ces chiffres la placent au premier rang des activités agricoles françaises en valeur (hors subventions). Les exportations françaises de vins sont en baisse mais restent indispensables à la balance commerciale française. Avec 5,6 milliards d'euros en 2004, le secteur des vins représente, et de loin, le premier poste excédentaire de la balance commerciale agroalimentaire française, dont plus des 4/5^e sont assumés par les AOC. La France se partage avec l'Italie la place de premier exportateur de vins en volume. Ses principaux marchés sont le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et les Etats-Unis.

Forte de sa représentativité, la CNAOC exerce trois missions essentielles : **la promotion** du concept d'Appellation d'origine contrôlée. Elle contribue à préserver la typicité des vins, à protéger les appellations et à développer le suivi de la qualité des vins. **L'optimisation** de la gestion des AOC, viticoles, à travers le renforcement de

l'action des syndicats d'appellation, l'amélioration des procédures d'agrément en AOC et des actions en faveur de l'essor des régions d'appellation. Enfin, **la défense** des intérêts du vignoble et des producteurs viticoles d'AOC. Elle cherche, à ce titre, à améliorer la sécurité juridique pour l'activité viticole, en particulier dans les domaines de la fiscalité et de la transmission des entreprises, de l'étiquetage, de l'emploi et de la politique de l'environnement.

L'ORGANIGRAMME

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 90 viticulteurs, élus des différentes fédérations adhérentes à la CNAOC. Le nombre de délégués par fédération est fonction des volumes de vins ou eaux-de-vie de vin à AOC sortis des chais des producteurs.

LE BUREAU

Il est composé de 20 viticulteurs, désignés par leur fédération respective. Le président est élu, pour trois ans, par le Conseil d'administration. **Président:** Christian PALLY (Sud-Est) - **Vice-présidents:** Gérard BOESCH (Alsace), Philippe COSTE (Sud), Patrick LE BRUN (Champagne), **Secrétaire général:** Pierre AGUILAS (Val-de-Loire) - **Trésorier:** Guy GASPÉRINI (Fédération Sud-Est) - **Membres:** Jean-Michel AUBINEL (Bourgogne), Alain BAUD (Jura), Christian BAUDRY (Vins de Liqueur), Michel CARTIER (Savoie), Jean-Marie GARDE (Bordeaux), Jean-Paul SEMPE (Armagnac), Bernard FARGES (Bordeaux), Gilles GUILLERAULT (Centre), Bernard GUIONNET (Cognac), Daniel HECQUET (Dordogne Lot-et-Garonne), Bruno MATRAY (Beaujolais), Jean-Paul RAMIO (Vins Doux Naturels), François RAT (Vins Délimités de Qualité Supérieure), Frédéric RIBES (Sud-Ouest)



Pascal Bobillier-Monnot, directeur de la CNAOC

LES PERMANENTS DE LA CNAOC

Directeur: Pascal BOBILLIER-MONNOT
Secrétariat de direction: Régine BERTON
Chargés de mission: Céline CLERC et Eric TESSON

Trois questions à Christian PALLY, Président de la CNAOC « QUE LES ELUS DEFENDENT LA VITICULTURE »

Est-ce que la viticulture d'AOC a un avenir en France ?

Evidemment, oui. En France, mais aussi dans le monde. Les consommateurs sont ouverts à deux types de vin : les vins « faciles d'accès » et les vins de terroirs. Les AOC françaises s'inscrivent dans cette logique. Elles ont donc une place importante à jouer. D'ailleurs, il est à constater que les pays producteurs type, Australie, USA... jouent de plus en plus la carte des terroirs à côté de leurs vins de cépages. Il faut que la France

joue sur les deux tableaux. Il est donc normal que les AOC françaises aient un avenir.

Comment le vin français peut-il se développer dans le monde ?

La France, occupe encore une place de choix mais elle est de plus en plus concurrencée et bousculée. Nous resterons leaders qu'à plusieurs conditions :

- ✓ Gagner l'enjeu de la garantie qualitative de nos vins. C'est la base même de toute commercialisation,
- ✓ Jouer sur les deux tableaux : vins « faciles d'accès » et les vins de terroirs,
- ✓ Bâtir des entreprises commerciales capables d'aller à l'exportation, là où les parts de marché se développent,
- ✓ Arrêter, chez nous en France, de dénigrer le vin, le vignoble et les vignerons. Si les pouvoirs publics ne sont pas fiers du vignoble français nous ne pourrons pas nous imposer chez les autres.

Qu'attendent les vins d'AOC des Elus du vin ?

Nous attendons des élus en général qu'ils défendent une viticulture française qui porte haut l'image et la balance commerciale de la France. Nous vivons un paradoxe incroyable ; le vin a participé à la construction positive de l'image de notre pays ; le vin tire vers le haut les chiffres de notre balance commerciale et en même temps le vin est mis au ban de la société. Les vignerons attendent des élus qu'ils puissent communiquer en toute sérénité sur les mêmes canaux d'information que leurs concurrents. Je pense particulièrement à Internet. Les élus doivent se bouger !



C. Pally, président de la CNAOC

Voici d'ailleurs les deux dernières prises de position d'organismes auxquels participe la CNAOC : L'AGPV et Vin et Société

1- Association Générale de la Production Viticole (AGPV)

« LA VITICULTURE MENACEE PAR UN GOUVERNEMENT HOSTILE »

L'Etat français aurait-il décidé de sacrifier les 250 000 entreprises et emplois viticoles à d'autres intérêts ? Tandis que petite récolte et contexte économique difficile affectent grandement le moral des vignerons, le gouvernement multiplie les signes d'hostilité. La dégradation du contexte global et l'accumulation des initiatives gouvernementales défavorables à leur métier et à leurs produits menacent fortement les viticulteurs.

Comme si l'activité économique le permettait, le gouvernement envisage en effet d'augmenter la fiscalité sur les produits vitivinicoles dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale...

Cette annonce vient s'ajouter à l'épineux débat du vin dans le média Internet. Depuis des mois maintenant, les pouvoirs publics prétendent vouloir sécuriser la situation des nombreux vigneronniers qui possèdent un site internet. Mais le temps passe, l'arbitrage sur les différentes versions du texte tarde....

Pendant ce temps là, se profile à l'horizon un projet de loi «Santé, patients, territoires» qui multiplie les interdits et sacrifie les produits du terroir à la bonne conscience.... Les vigneronniers ont le sentiment que l'on joue avec leurs nerfs. Ils se mobilisent, avec les organisations professionnelles, pour interpellier largement les parlementaires et les élus locaux. Car la campagne gronde devant des pouvoirs publics qui asphyxient la viticulture.

2- Vin & Société: La filière vitivinicole refuse d'être diabolisée.

Alors même que la filière vitivinicole française s'est engagée depuis longtemps dans la promotion d'une consommation modérée et responsable, à travers des actions saluées au niveau européen, elle subit régulièrement des attaques visant à la diaboliser. Ces attaques, provenant d'associations qui présentent l'interdit comme la seule voie salutaire, sont inacceptables et ne sauraient dissimuler l'échec patent des politiques prohibitionnistes en la matière. «La filière vin dénonce une désinformation continue véhiculant des contre-vérités et déformant volontairement ses valeurs», a déclaré Marie-Christine Tarby, présidente de Vin & Société.

Publicité sur internet : la filière adopte une position responsable. Contrairement à ce qui est affirmé, la filière vin ne demande pas l'ouverture de tous les sites à la publicité. Elle souhaite simplement l'intégration d'internet à la liste des supports de publicité autorisés par la loi Evin, en lui appliquant le même cadre qu'aux autres supports...

Consciente de ses responsabilités vis-à-vis des jeunes internautes, elle prévoit donc l'exclusion des sites destinés à la jeunesse. Par ailleurs, en plaidant pour le statu quo, l'ANPAA ne fait que servir les grands groupes étrangers qui auront toujours les moyens d'organiser leur communication sur des sites internet installés à l'étranger et accessibles en France.

Définition de la publicité : l'ANPAA fait à la filière un procès d'intention. La filière souhaite également que soit définie clairement la publicité en la corrélant à une contrepartie financière. L'ANPAA dénonce cette proposition en accusant les producteurs de vouloir contourner la législation en menant des actions de parrainage. Cette affirmation est d'autant plus surprenante qu'elle témoigne, de la part de l'ANPAA, d'une méconnaissance de la loi Evin qui interdit le parrainage.... La France est ainsi le seul pays producteur à ne pas inclure Internet parmi les supports autorisés pour la communication de ses produits viticoles. La filière vin met donc aujourd'hui en garde contre une dérive prohibitionniste qui satisfera quelques associations aux logiques extrémistes, mais qui ne fera en rien progresser le combat contre l'alcoolisme.

LA REGION RHONE-ALPES

Le vin en Rhône Alpes

La région Rhône-Alpes est la quatrième région de production française (hors Cognac), aussi bien en AOC que pour le total des vins produits avec une production de 3,3 millions d'hectolitres en moyenne ces dernières années sur 59 000 hectares. Elle produit des vins aussi connus que le Beaujolais, les Côtes du Rhône, les vins du Bugey, du Lyonnais, de la Loire, d'Ardèche, de Die et de Savoie ainsi que nombreux vins de Pays. 620 communes comptent plus de 5 hectares de vigne. La Région est adhérente à l'ANEV depuis 2007.

Une part importante de la richesse agricole

La valeur de la production viticole en Rhône-Alpes représente 478 millions d'euros. Le vin est donc, derrière le lait, la deuxième production en valeur de la Région, et représente 14% du chiffre d'affaires agricole. Dans le Rhône et l'Ardèche, le vin est la première production en valeur de l'agriculture départementale, avec respectivement 45 et 29%. En Drôme et Savoie, le vin représente 19% de la production agricole et arrive au deuxième rang. Avec 40 AOC, 2 VDQS, 13 Vins de Pays, la région est très orientée vers une production de qualité, bien adaptée à la demande du marché. En Rhône-Alpes, vin rime avec terroir: Beaujolais, Drôme provençale, terrasses des Côtes du Rhône Septentrionales, Sud Ardèche, Combe de Savoie, Diois, Cerdon. Les vignobles sont porteurs de la richesse des paysages de la région; la qualité des vins associée à la gastronomie participe à la renommée de Rhône-Alpes. L'œnotourisme a donc toute sa place à y tenir.



Jean-Luc Flaugère, président et Patricia Picard, déléguée générale du Comité de pilotage

Le Comité de Pilotage Viti Vinicole Rhône-Alpes

La filière vitivinicole s'est organisée depuis 1984 en Comité de Pilotage Viti Vinicole Rhône-Alpes, à l'initiative de la Chambre Régionale d'Agriculture, pour l'élaboration et le suivi du programme viticole du IXe plan. Le Comité de Pilotage viti vinicole Rhône-Alpes est l'instance viticole interprofessionnelle reconnue par les Pouvoirs Publics. Il représente en effet de manière exhaustive la profession et ses avis sont donc très suivis pour déterminer les études à mener, pour négocier les lignes de financement, pour donner les avis pour l'octroi des subventions de la région à telle ou telle action. C'est à notre connaissance

une particularité nationale de conduite de politique viticole régionale que celui mis en place par Rhône Alpes il y a presque 25 ans. L'animation du CPVVRA est confiée, par la Chambre Régionale d'Agriculture, à la Chambre d'Agriculture du Rhône.

Ses Missions

Le Comité a pour mission d'organiser la concertation, de coordonner les programmes, et de donner un avis aux financeurs. Il soutient les initiatives locales et contribue à l'émergence des projets et stratégies des vignobles de la région Rhône-Alpes. C'est aussi lui qui lance et, si nécessaire, conduit des programmes régionaux inter vignobles. Il représente et fait valoir les intérêts de la filière, il fait circuler et valorise les informations, il développe enfin la réflexion économique de la filière et prépare les orientations du Plan.

Les programmes régionaux en cours: Le Pôle d'Expérimentation et de Progrès - PEP Vin, la Réduction des pollutions générées par les établissements vinicoles. Une étude a été conduite sur l'œnotourisme par le Comité et dont la restitution finale a eu lieu en avril 2008. L'œnotourisme est émergeant en Rhône-Alpes. Les forces et faiblesses ont été mises en avant et les conclusions vont vers la mise au point d'un programme d'actions de communication en faveur de la structuration du tourisme vitivinicole en Rhône-Alpes. D'une manière générale, le Comité est l'organisme unique de mobilisation, d'animation, de coordination et de promotion à l'échelle régionale du tourisme vitivinicole. Mais sa fonction de communication sera organisée autour de 2 axes, surtout au niveau des professionnels mais aussi au niveau des consommateurs.

Communication

Le comité organise aussi des journées de découverte dans le vignoble pour les responsables quels qu'ils soient. La dernière a été celle du préfet de Région Jacques Gerault dans la Drome (Nord et Sud), l'Ardèche. Elle a permis de lui présenter un panorama complet de la viticulture dans ces deux départements avec les problèmes et réussites de chacun. L'occasion, à Suze la rousse notamment, de lui présenter l'Université du Vin, de visiter le laboratoire d'analyse (LACO) dont il a apprécié la compétence et la polyvalence et de faire le point sur le dossier des Coteaux du Tricastin dont l'actualité estivale a mis en exergue le danger représenté par le fait que des exploitations industrielles portent le nom d'une Appellation d'Origine Contrôlée. Ce qui, grâce à l'ANEV, n'est maintenant plus possible mais dont la rétroactivité ne joue pas pour la centrale EdF en question.



Visite du laboratoire de Suze la Rousse par le préfet de région.

UNIVERSITÉ DE LA VIGNE ET DU VIN

“Le vin est-il un produit culturel?” -C'est la question à laquelle tenteront de répondre les 24 & 25 octobre les participants de la troisième édition de l'Université de la Vigne et du Vin, organisée par le Pays Corbières & Minervois. Après LE TERROIR en 2006 puis LA QUALITÉ en 2007, l'Université de la Vigne et du Vin s'interroge sur les valeurs fondamentales de notre Pays. De quoi héritons-nous? Quelle place le vin prend-il dans notre histoire? Qu'est-ce qu'un patrimoine? Quelles sont nos forces, nos devoirs et nos espoirs pour une viticulture durable? C'est aussi une façon audacieuse, ferme et déterminée d'aborder l'œnotourisme en région. Dans une approche à la fois scientifique, économique et culturelle, nous vous invitons cette année autour d'un sujet intemporel et fortement d'actualité: “Le vin est-il un produit culturel?”. **Le colloque** du vendredi portera sur l'identité culturelle et la place du vin dans cette identité, avec la participation de chercheurs en sciences sociales, géographes, spécialistes de l'identité culturelle et du patrimoine. Celui de samedi développera l'aspect marketing du vin, la mise en valeur de sa culture et la définition de l'œnotourisme avec son application dans le Languedoc. L'après-midi, les ateliers techniques mettront en pratique les conférences du matin avec quelques séances grand public autour de l'initiation à la dégustation en français et en occitan ou la lecture de paysage. **Les dégustations**, organisées avec le CIVL, porteront sur les meilleurs vins du Languedoc: les plus belles réussites des vins de marque pour le vendredi et les appellations-villages, terroirs d'exception du Languedoc pour le samedi. **Des animations culturelles** accompagneront l'Université de la Vigne et du Vin. Diffusion de documentaires et expositions compléteront ce programme déjà bien fourni.



Université de la vigne et du vin

FETE DU MILLESIME A BANDOL

«Bandol en Gaule, à la découverte de la potion magique», c'est le thème de la Fête du Millésime du Dimanche 7 décembre 2008 sur le port de Bandol. Pour la vingt-septième édition de cette grande Fête du Vin de Bandol, les vigneron ont choisi de faire revivre un authentique village gaulois sur le port même d'où, jadis, s'embarquaient les précieuses barriques marquées du B de l'Appellation. Une bande d'irréductibles Gaulois, joyeux et truculents, inviteront la foule des amateurs à découvrir sur leurs stands décorés le secret merveilleux de leur «potion magique»: le vin de Bandol et son cépage fabuleux, le Mourvèdre.

DIONYSUD 2008,

Du 4 au 6 novembre de 9h à 19h aura lieu au Parc des Expositions de Béziers le salon Dionysud 2008. Créé et organisé par la chambre de Commerce et d'Industrie Béziers Saint-Pons, Dionysud 2008 c'est 13 000 m² d'exposition de matériel, machinisme, équipementiers, mais aussi des nouveautés avec des pôles services, packaging, export, ainsi que plusieurs rendez-vous autour de l'œnotourisme. Le salon vous propose ainsi de trouver en un même lieu tous les outils et services, de la fabrication à la vente de l'olive et du vin. Un salon professionnel au cœur de la première région de France pour ses vins et ses olives.

Avec une série d'ateliers techniques sur: Les rosés du Languedoc-Roussillon, la syrah techniques de vinification et approches aromatiques, La maîtrise des énergies, l'œnotourisme, les indications géographiques et la réforme de l'OCM...

Un lieu de dégustations et de rencontres sur un espace de 100 m² au cœur du salon, un Espace vins animé par les interprofessionnels.

Renseignements :

04 67 809 959 - www.dionysud.fr



La fête du millésime

SITES

Le site du Millésime- prix R.Renou 2008 : www.lemillesime.fr

Le site de la FIJEV : <http://www.fjiev.com>

Le site de Vitisphère : www.vitisphere.com

Le site sur le Tourisme vitivinicole : www.winetourisminfrance.com

Le site de la CNAOC : www.cnaoc.org

Le site des Editions Dunod : www.dunod.com

Le site des Editions CIDE : <http://cide-editions.com/>

Le site des Editions Fleurus : <http://www.editionsfleurus.com/>

BREVES...

Nominations

ANEV:

Nouvelle Chargée de Mission

Mme Frédérique du Mesnil du Buisson vient d'être embauchée à partir du 1^{er} Octobre comme chargée de Mission à temps partiel par l'ANEV. Attachée parlementaire, elle travaillera sur PARIS et aura comme rôle d'être en relation permanente avec les organisations professionnelles viticoles nationales et d'assurer le lien entre ces organisations et la représentation parlementaire, en particulier les membres de l'ANEV.

Jean-Paul BACHY, président de l'AREV



J.P. BACHY

C'est par acclamation que le Président de la Région Champagne-Ardenne, Jean-Paul Bachy, a été élu président de l'Assemblée des Régions Européennes Viticoles (AREV) lors de la Session Plénière tenue à Reims la veille de la célébration du XX^e anniversaire de cette association représentant quelque 70 Régions productrices de 17 pays d'Europe.

Fabrice RIEU, président de l'Interprofession du Roussillon

Le Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon (C.I.V.R.) a élu son nouveau Président. Jean-Louis Salies cède sa place à Fabrice Rieu. Issu du collège des négociants, Fabrice Rieu, est, à 34 ans, le plus jeune des présidents élus en Roussillon. Il est le directeur de la société Albera Nayendei.

Dominique CAPART, président d'Inter beaujolais



D. CAPART

Le viticulteur belge Dominique Capart vient d'être élu à la présidence d'Inter Beaujolais, une association professionnelle chargée notamment de la commercialisation et de la promotion du vin de Beaujolais. «J'ai été élu à la présidence d'Inter Beaujolais le 21 juillet, un clin d'oeil à la fête nationale belge», a déclaré Dominique Capart. M. Capart occupera la présidence d'Inter Beaujolais pour les deux prochaines années. Agé de 68 ans, Dominique Capart est installé depuis un peu plus de dix ans en France, et plus précisément à Jullié, une commune de 400 âmes de la région Rhône-Alpes, où il s'occupe du vignoble du «Domaine de la Chapelle de Vâtre». Dominique Capart n'est autre que le petit-fils du célèbre égyptologue belge Jean Capart.

LES ZINZINS DU ZINC d'Emgmt Labadie



Emgmt Labadie et son livre

Ce Guide des meilleurs bars à vins de France s'adresse aux amoureux de vins et d'escapades. Vous y trouverez de bonnes adresses sur tout le territoire (adresses que vous pourrez découvrir tant par le texte que par l'image, puisque le guide contient environ 300 photos de son compère Pierrick Bourgault), ainsi qu'un index d'excellents producteurs de vin découverts au fil de notre enquête. Le guide, comme les bars à vins, revendique une approche festive et décontractée du vin, tout en abordant, au fil des nombreuses interviews de patrons de bars à vins, les questions qui animent la sphère œnologique d'aujourd'hui: pour ou contre le bois, pour ou contre les vins naturels, qu'est-ce qu'un vin festif, qu'est-ce qu'un vin facile à boire, qu'est-ce que le bon esprit du vin, qu'est-ce qu'un bon vin... Un guide doit à ses lecteurs des informations d'actualité et un blog a été ouvert: <http://zinzinsduzinc.over-blog.com/> sur lequel vous êtes invités à publier votre opinion sur les lieux cités, vos bons plans, critiques... De nouvelles adresses sont ainsi présentées régulièrement sur toute la France. Les Zinzins du zinc viennent de recevoir le Prix du Livre 2008 Sciences Po Millésime.

Les Zinzins du Zinc - Guide des meilleurs bars à vins de France - Editions Fleurus
288 pages - 19 euros

LE VIN FACE A LA MONDIALISATION de Jean-Pierre Deroudille



Jean-Pierre Deroudille est journaliste politique à Sud-Ouest. Il a été responsable de la rubrique vinicole pendant 7 ans. Il est également collaborateur du Guide Hachette des vins. A l'heure de la mondialisation croissante, cet

ouvrage présente les atouts et les faiblesses de l'Ancien Monde viticole. L'édifice des appellations d'origine contrôlée, mis en place en France entre les deux guerres, a servi de base au modèle européen. Face à l'offensive des viticultures du Nouveau Monde ou des pays de l'Europe orientale, beaucoup moins encadrées par la réglementation, la production du Vieux Continent va-t-elle et pourra-t-elle tenir? L'enjeu est également politique: le tissu social dense du monde viticole européen est-il en passe de se-dé-faire au profit des multinationales? Faudrait-il que l'Europe, pout défendre ses produits de terroir, invoque l'exception culturelle en matière de vin? Pour faire le point, l'auteur se livre à une analyse de la géopolitique du vin. Un ouvrage passionnant.

Editions Dunod - 144 pages.
Format : 140 x 220 . Prix : 17€

SAVOIR DÉGUSTER LE VIN

Après avoir occupé pendant quinze ans un poste de cadre commercial dans l'édition, François Martin, 44 ans, décide il y a six ans de se reconvertir dans la viticulture avec l'objectif de reprendre la propriété familiale, et de suivre ainsi la tradition établie par ses aînés depuis six générations. Maître de chai et dégustateur expérimenté, il propose aujourd'hui des cours de dégustation de vins à domicile, à tous ceux qui veulent s'initier ou se perfectionner dans l'apprentissage de ce plaisir. L'ambition de cet ouvrage est de mettre l'analyse sensorielle professionnelle au service du consommateur afin qu'à son tour, celui-ci puisse transmettre et échanger ses impressions. Déguster le vin est un plaisir, un art de vivre. La dégustation fait naturellement appel à nos sens, l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût et le toucher. Elle permet de prendre conscience de nos propres facultés sensorielles, souvent sous-estimées et le plus fréquemment inexploitées. Pédagogique, il nous présente une méthode simple et claire, accompagnée de quelques notions d'agronomie et d'œnologie. Un glossaire exhaustif clôture ce livre, permettant au lecteur de disposer d'un langage moderne et adapté. À consommer sans modération pour découvrir les plaisirs simples de la dégustation.

Editions Féret - 10x18 - 84 pages - 14€

LA VIGNE ASSASSINÉE L'AVENIR DU VIN

Journaliste, auteur et consultant, Christian R. SAINT-ROCHE est, depuis de nombreuses années, un observateur privilégié du monde du vin. A un moment crucial ou la viticulture française vire au pessimisme affiché, l'ouvrage de Christian R. Saint-Roche livre un message d'un optimisme mesuré et réfléchi. Après une analyse irrefutable de la situation de crise que connaît le monde viticole, c'est avec un regard lucide et serein qu'il envisage l'avenir de la viticulture française. Le vin-aliment doit reprendre ses droits en réinventant l'usage quotidien qu'il n'aurait jamais du abandonner. Le vin-plaisir initie depuis peu par une mode devenue



internationale, a sûrement sa raison d'être dans un contexte précis. Ce sont deux manières de consommer parfaitement complémentaires. Si les vigneron de France subissent de plein fouet un lobbying anti-vin permanent, médiatique et néfaste soutenant que le vin est dangereux pour la santé, des voix de plus en plus nombreuses se font entendre parmi les plus illustres chercheurs et des professeurs de médecine pour replacer la consommation modérée de vin dans un contexte favorable. Pourquoi les conclusions de leurs recherches ne sont-elles pas prises en compte? Et ne pas admettre une fois pour toutes que le vin joue un rôle bénéfique pour l'homme? L'auteur dénonce cette supercherie très française dès le premier chapitre et révèle avec ténacité les vérités et les mensonges que beaucoup ignorent. Le vin français mérite d'être défendu, promu comme une marque de fabrique pour mieux être perçu et convaincre. Il saura relever les défis qui l'attendent en adoptant un marketing moderne mais honnête vis-à-vis du client et en s'ouvrant à des nouveaux publics, les jeunes générations - qu'il convient d'éduquer - et les femmes.

Préface de Marie-Christine TARBY-MAIRE,
présidente de Vin & Société.

Edition CIDE 190 pages - 20.50 €

LA TERRE DE LA COLÈRE

Après avoir été maire, conseiller général et conseiller régional, député à l'Assemblée nationale et au Parlement européen, André Soury se consacre à la littérature et prolonge par la plume la défense de la ruralité. Pendant plus de trente ans, Francis, Guitou, Didier et d'autres fermiers se sont battus pour le respect du statut du fermage et du métayage voté en 1946. Ils se nommaient les Insurgés du droit et combattaient pour défendre les droits des paysans sans terre contre les gros propriétaires terriens et l'État. Du Larzac au Poitou-Charentes, les fermiers sont victimes de bailleurs peu scrupuleux qui essaient de les mettre sur la paille. À grand renfort de manifestations, ils réussissent à ranger les tribunaux de leur côté. La lutte est longue et elle continue encore aujourd'hui. André Soury nous plonge dans la réalité de l'agriculture moderne, dans les luttes des paysans sans terre et nous aide à comprendre, de l'intérieur, le drame qui ronge les campagnes françaises, victimes de la modernisation de l'agriculture. Un récit qui a touché José Bové, auteur de la préface.

Editions de l'Écric - André Soury
13,5 x 21 cm - 384 pages - 19€